

RN57 – TRAVAUX DE MISE À 2 × 2 VOIES ENTRE L’A36 ET L’ÉCHANGEUR DE LA GARE BESANÇON – FRANCHE – COMTE TGV

Opération de communication à l’occasion du comité de pilotage du 12/09/2019

Dossier de presse

Rappel du contexte de l’opération

La RN 57 constitue la porte d’entrée Nord de l’agglomération bisontine. La typologie de la route nationale varie en fonction des sections considérées. A 2 × 2 voies entre Besançon et l’A 36 (Voie des Montboucons), le profil en travers de la RN 57 est réduit à 1 voie par sens de circulation jusqu’à Devecey, puis élargi à 2 × 2 voies au nord de Devecey (section Devecey-Rioz). La section comprise entre l’A 36 et Devecey accueille un trafic journalier particulièrement important variant de 22 000 véhicules par jour au Nord de la RD 1 à 30 000 véhicules par jour au Sud et représente ainsi l’une des routes bidirectionnelles les plus circulées du réseau routier national de notre région.

Les objectifs du projet et l’opération en chiffres

Les principaux objectifs du projet visent à :

- la fluidification de l’axe, notamment aux heures de pointes du matin et du soir ;
- l’amélioration de la desserte de l’agglomération bisontine et de la gare Besançon Franche-Comté TGV ;
- la sécurisation des points d’échanges avec les voiries locales et le délestage de ces dernières ;
- la prise en considération des modes doux.

La fluidification de l’axe s’accompagnera d’une limitation des trafics parasites au sein des communes de Miserey-Salines et de Châtillon-le-Duc. En effet, la suppression des débouchés directs sur la route nationale et le rétablissement de la RD 5 via un barreau routier neuf s’inscrivant parallèlement à l’A 36 permettront de limiter le trafic de transit dans la traversée de Miserey-Salines. De même, l’abaissement des temps de parcours directement lié à la fluidification du trafic sur la RN 57 permettra de diminuer sensiblement les phénomènes de shunt observés sur la RD 108 dans la traversée de Châtillon-le-Duc.

Les travaux en quelques chiffres :

2 × 2 voies : Profil en travers de la section

70 km/h : vitesse maximale autorisée sur la section au Sud de l’ancien carrefour RD5/RN57

90 km/h : vitesse maximale autorisée sur la section au Nord de l’ancien carrefour RD5/RN57

6 km : longueur de la section en travaux

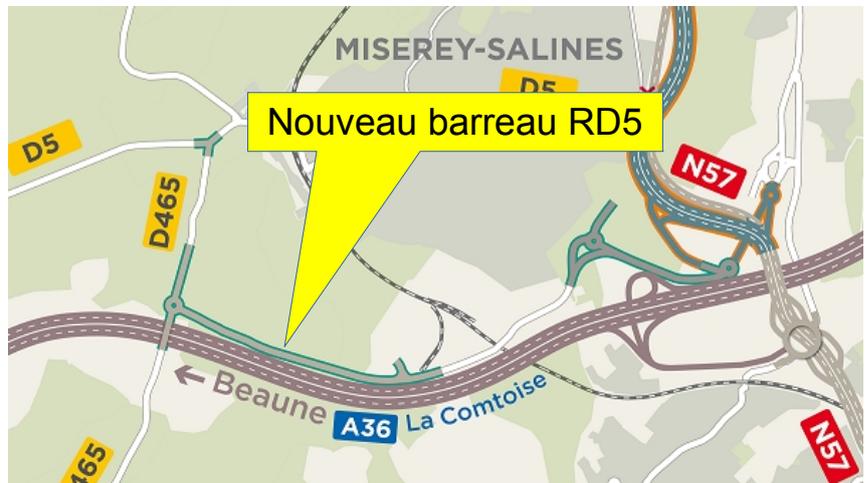
2 échangeurs (Espace-Valentin Nord et échangeur de Devecey) complètement reconfiguré

35,8 M€ : coût des travaux de la section Sud (entre l’A36 et l’échangeur de la gare TGV), financés par l’État (70 %), la Région Bourgogne-Franche-Comté (29 %) et Grand Besançon Métropole (1 %)

34 M€ : coût des travaux de la section Nord (entre l'échangeur de la gare TGV et l'échangeur de Devecey), financés par l'État (81%) et la Région Bourgogne-Franche-Comté (19 %).

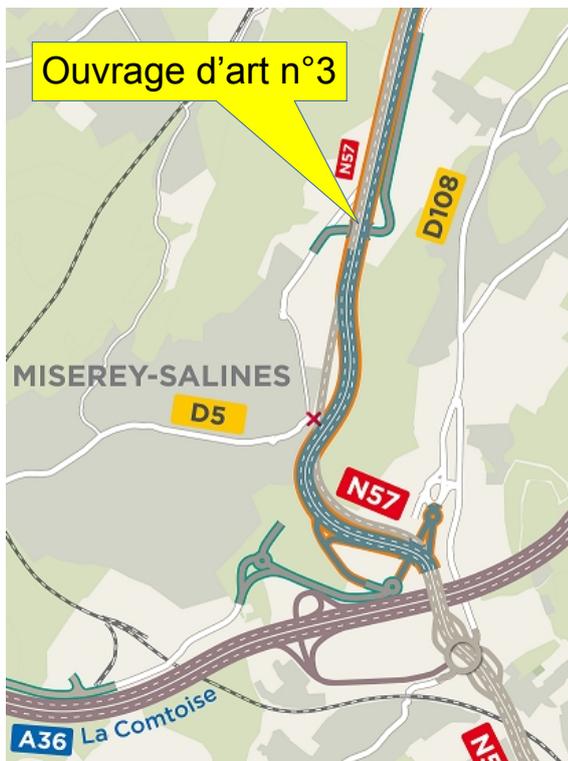
Retour sur les travaux de la section Sud déjà réalisés

Les travaux ont débuté en 2016 avec la réalisation d'une nouvelle voie de liaison (RD5) longeant l'A36 permettant de rejoindre la RN57 sans traverser Miserey-Salines, mise en service en novembre 2016.

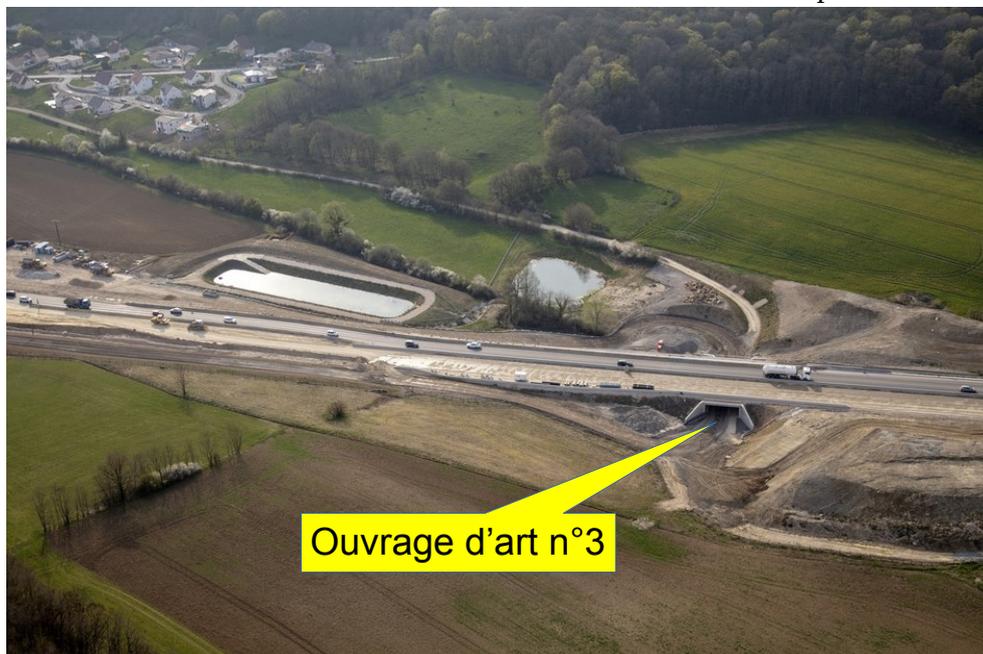


Nouveau barreau de la RD5 à la fin des travaux

En parallèle, les travaux pour la réalisation de l'ouvrage d'art n°3 (passage sous la RN57 permettant le franchissement sécurisé des cycles, piétons et engins agricoles, ainsi que la continuité du ruisseau du Lavocon) et d'une partie de la section courante de la RN 57 au droit du carrefour RD 5 / RN 57 ont démarré en avril 2016. Les travaux sur la partie Est de l'ouvrage se sont terminés en juillet 2017, ce qui a permis une bascule de la circulation et ainsi le démarrage des travaux sur l'autre demi-ouvrage. Ces travaux se sont terminés en juillet 2018.

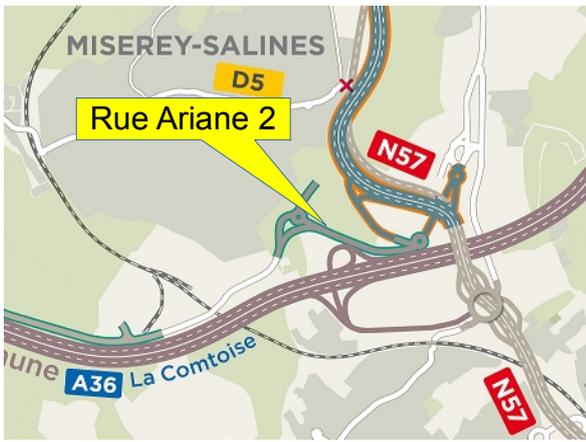


Réalisation de la première moitié de l'OA3



Ouvrage d'art n°3 achevé

Les travaux d'aménagement de la rue Ariane II, du giratoire avec la rue des Vergers et du giratoire ouest de l'échangeur de la ZAC de Valentin ont débuté à l'automne 2016 et se sont achevés en octobre 2017.



Travaux de terrassement sur la rue Ariane 2

Dès la mise en service du giratoire ouest de l'échangeur de la ZAC de Valentin, la bretelle vers Besançon existante a pu être fermée afin de pouvoir débuter les travaux de construction de l'ouvrage d'art n°2 en lieu et place de cette bretelle (ouvrage permettant le franchissement de la rue Ariane 2 par la RN57 à 2 × 2 voies). Ces travaux se sont achevés en juin 2018.



Ouvrage d'art n°2 achevé

Les travaux de reconfiguration de l'échangeur Sud et les travaux restants de doublement de la RN57 ont démarré en juin 2018 par le terrassement de la bretelle de sortie de la RN57 vers la ZAC de Valentin depuis Vesoul. Ils consistent en la création d'un remblai d'environ 60 000 m³, avec des matériaux de réemploi issus du site (côté Est de la RN57). Ce remblai étant édifié sur des terrains compressibles, il a été nécessaire d'attendre le tassement complet de ceux-ci pour finaliser la bretelle.



Travaux d'édification du remblai supportant la bretelle Vesoul -> Miserey-Salines

Les travaux se sont poursuivis avec la réalisation des terrassements et des chaussées de la RN 57 côté Est. Le basculement de circulation sur ce côté Est à la fin de l'été a permis de libérer le côté Ouest pour y démarrer les travaux.



Travaux de la demi-chaussée côté Est

Les travaux à venir sur la section Sud

Les grandes étapes de travaux à venir dans les prochains mois sont les suivantes :

- Ouverture de la bretelle Vesoul → Miserey-Salines au mois d'Octobre ;
- Mise en service du giratoire Est de l'échangeur « Espace-Valentin Nord » au mois de Novembre ;
- Démolition de l'ancien ouvrage de la rue Ariane 2 début 2020 ;
- Mars à mai 2020 : basculement de la circulation sur les voies rapides (voies de gauche) côté Est et côté Ouest de manière à permettre la réalisation des travaux de finitions (accotements, talus, équipements, signalisation verticale...) ;
- Mai à août 2020 : basculements successifs sur le côté Ouest et sur le côté Est pour mettre en œuvre le tapis d'enrobé définitif ainsi que la signalisation horizontale (marquage en peinture blanche) ;
- Septembre : travaux de finitions.

Les mesures environnementales réalisées sur la section Sud

Dans le cadre de l'instruction des autorisations nécessaires à la réalisation des travaux, un certain nombre de mesures environnementales liées à la démarche « Éviter-Réduire-Compenser » ont été définies. Ces mesures sont mises en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux. On peut d'ores et déjà citer :

- la réalisation des deux bassins de traitement des eaux de chaussées à l'Ouest de la RN57 à proximité de Miserey-Salines et au niveau de l'échangeur « Espace-Valentin Nord » ;
- la mise en place de deux passages pour la petite faune sous le nouveau barreau de la RD5 et la création d'une mare de compensation à proximité du Bois de Seu ;
- la mise en place de trois passages pour la petite faune et deux passages mixtes hydraulique et petite faune sous la RN57, ainsi que la création de deux nouvelles mares : l'une côté Ouest (à côté du bassin de traitement des eaux de chaussée), l'autre côté Est au pied du talus boisé.



Passage petite faune



Passage petite faune



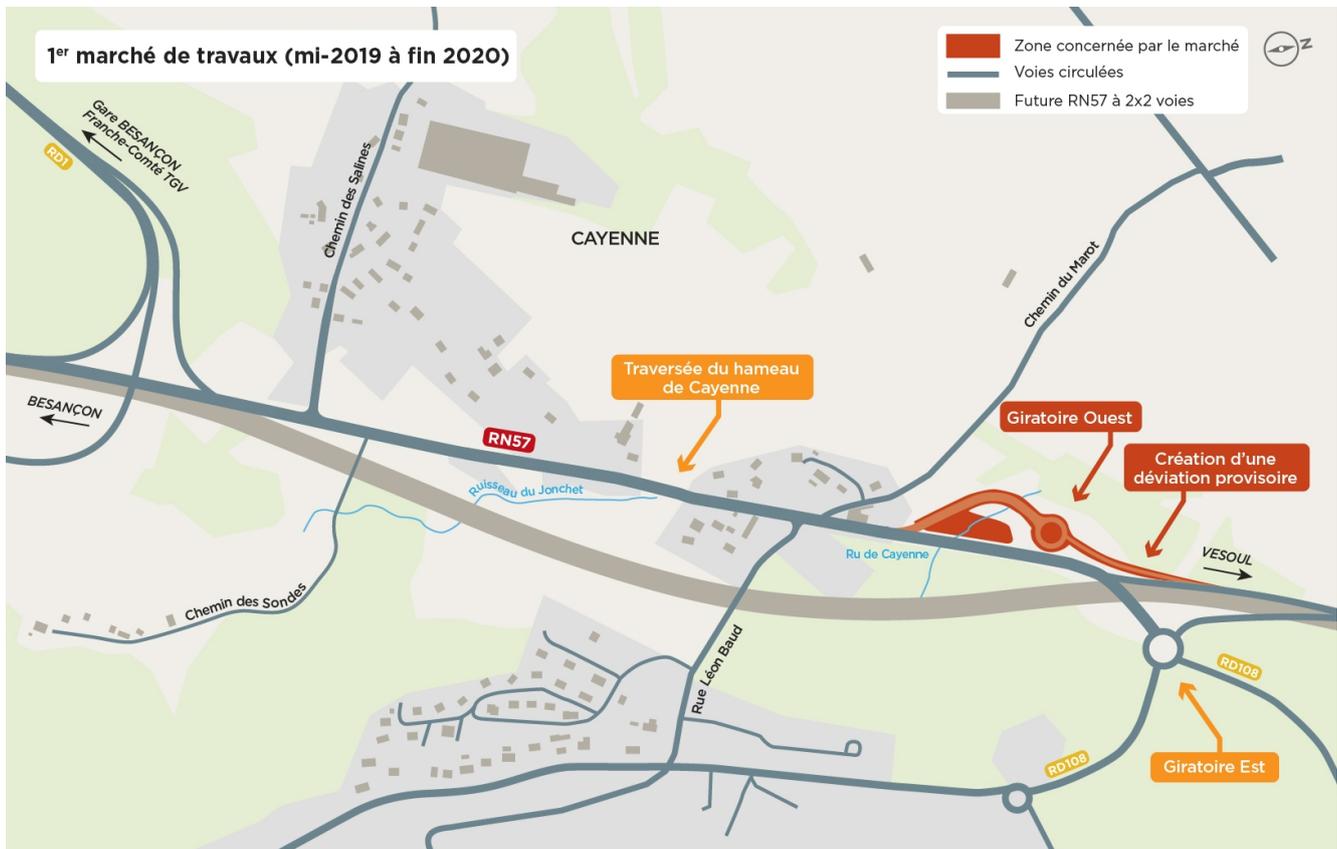
Mares réalisées dans le cadre du projet

Le démarrage des travaux de la section Nord

Les travaux de doublement de la RN57 entre l'échangeur de la RD1 et Devecey ont démarré début juin. Ils doivent durer environ 4 ans et seront organisés en 4 grandes étapes (les dates ci-dessous sont données à titre indicatif) :

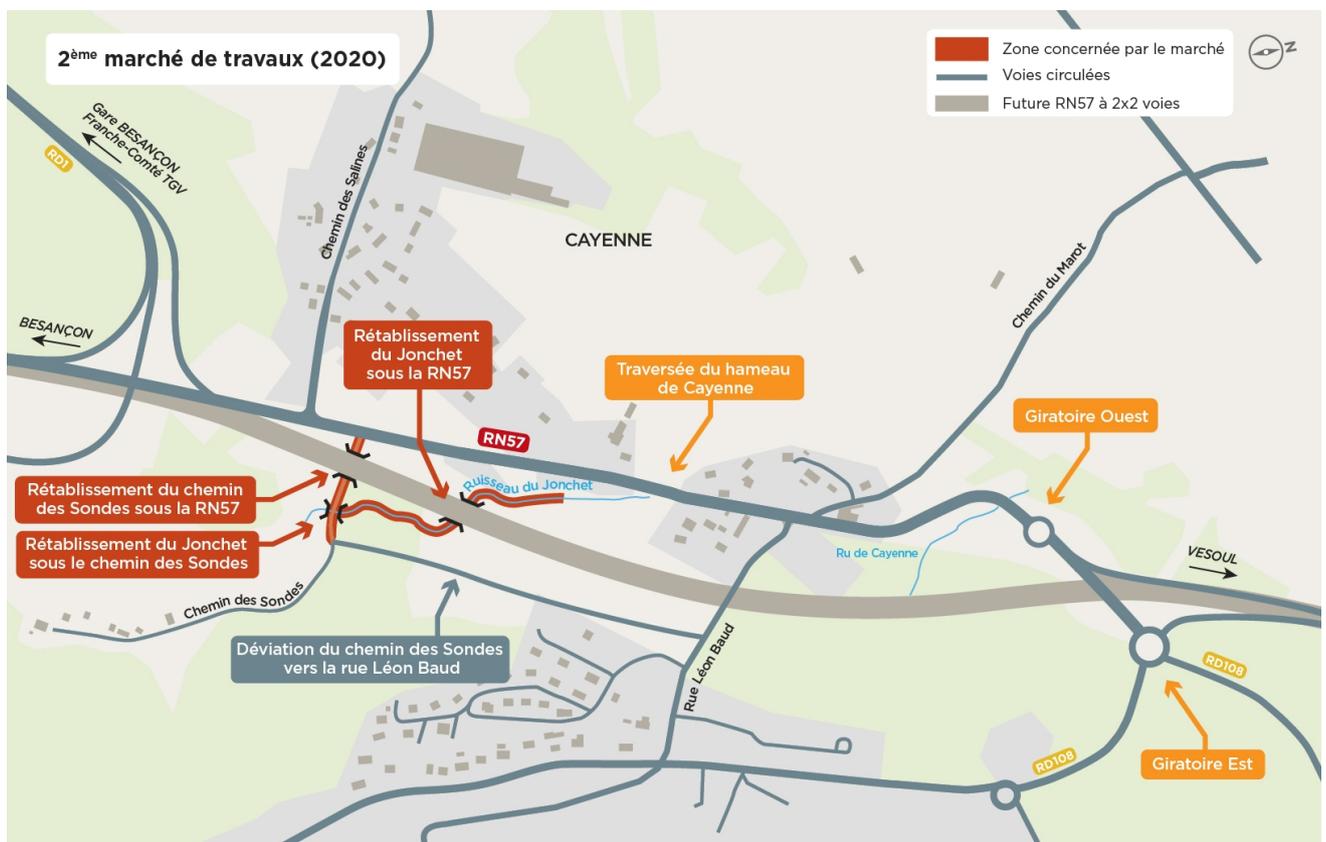
- 1ère étape (mi-2019 à fin 2020) :

Cette première étape consiste à construire une partie du nouvel échangeur de Devecey. Ces travaux, d'une durée d'environ un an et demi, se dérouleront sous circulation.



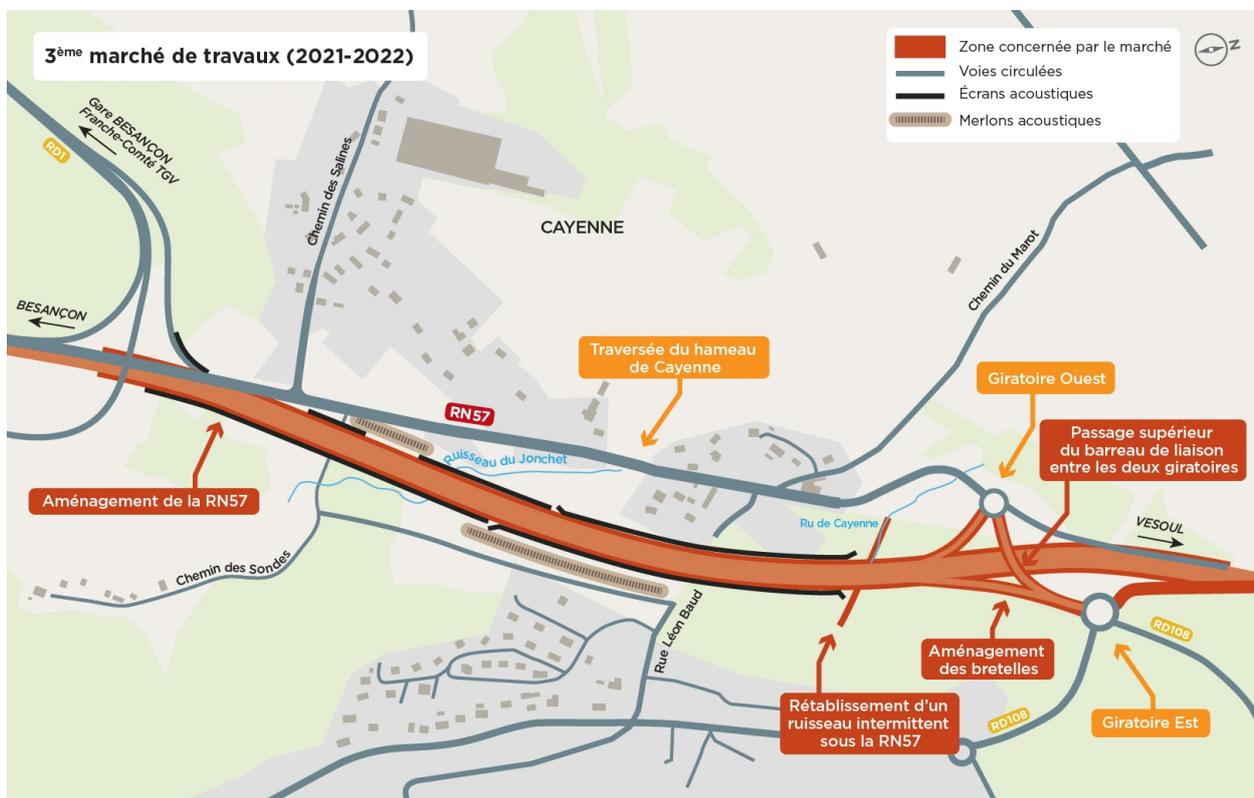
- 2^{ème} étape (2020) :

La deuxième étape de travaux consistera à construire les ouvrages de rétablissement du ruisseau du Jonchet qui passera sous la future RN57 et sous le chemin des Sondes. Un ouvrage de rétablissement du chemin des Sondes sous la future NR57 sera également construit. Des déviations de réseaux seront réalisées à cette occasion.



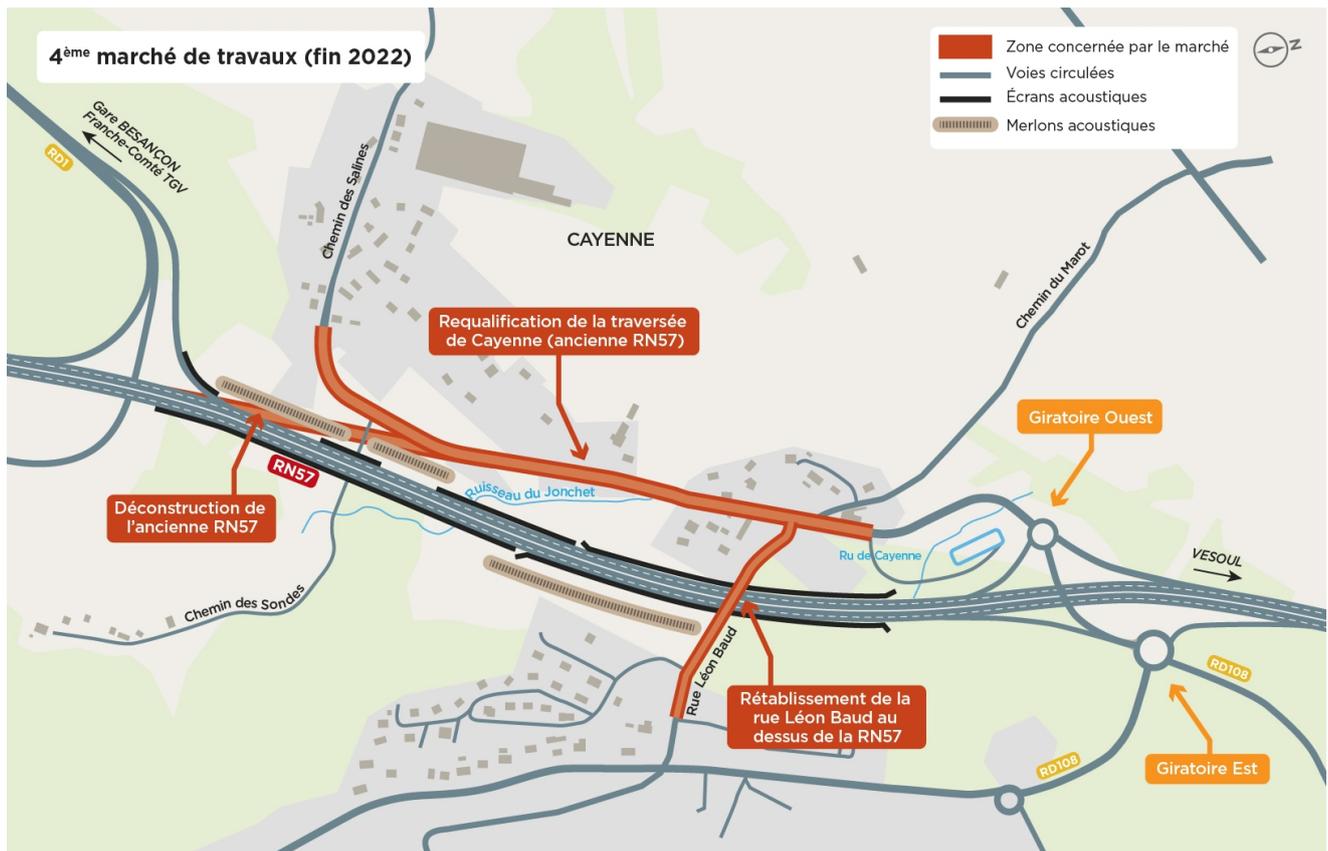
- 3ème étape (2021-2022) :

La troisième étape sera la plus conséquente. Elle consiste à réaliser l'ensemble des travaux de terrassement de la nouvelle 2 × 2 voies, y compris les murs de soutènement de la tranchée de Cayenne. La RN57 passera sous la rue Léon Baud, qui gardera son profil actuel. L'ensemble des protections acoustiques et les bretelles de l'échangeur de Devecey seront également construites pendant cette phase.



- 4ème étape (fin 2022 à mi-2023) :

La quatrième et dernière étape de travaux de la phase 2 démarrera lorsque la nouvelle 2 × 2 voies sera mise en service. Il s'agira alors de requalifier l'actuelle RN 57 dans la traversée du hameau de Cayenne pour lui redonner des caractéristiques plus urbaines.



Les acteurs de l'opération

Maîtrise d'ouvrage : État (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bourgogne-Franche-Comté – DREAL)

Maîtrise d'œuvre : EGIS Villes & Transports

Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé : Nicolas Roy

Conseiller environnement : SEGED / Agence de Lyon

Entreprises : – Barreau RD5 : Roger Martin

– Rue Ariane 2 : Groupement Roger Martin / Colas / Bonnefoy

– OA2 : Groupement SNCTP / Roger Martin

– OA3 : Groupement Guintoli / EHTP / SIORAT / NGE Génie Civil

– Échangeur Sud : Groupement Guintoli / EHTP / SIORAT / NGE Génie Civil

- Aménagements paysagers du barreau de la RD5 et de la rue Ariane 2 : Groupement FCE – ID Verde

- Giratoire Ouest de l'échangeur Nord : GUINTOLI / EHTP / SIORAT

Contrôles extérieurs géotechnique et chaussées : CEREMA Laboratoire d'Autun

Contrôles extérieurs bétons : Ginger CEBTP

Contrôles extérieurs topographie : GEOFIT